

POLE SOLIDARITES, COLLEGES, CULTURE ET SPORTS
DIRECTION DES SOLIDARITES
SERVICE TERRITORIAL D'ACTION SOCIALE DE MANOSQUE

Cadre d'emplois : médecins territoriaux (cat. A)

Intitulé du poste : médecin responsable de l'unité de Protection Maternelle et Infantile de Manosque

MP : 983

Missions

- Mettre en œuvre les actions de prévention et protection de la santé de la mère et de l'enfant de moins de 6 ans,
- coordonner le suivi médical des enfants confiés à l'aide sociale à l'enfance,
- recueillir et analyser les besoins repérés sur le territoire,
- mettre en œuvre sur le territoire, en lien avec le service central Enfance-famille-PMI des actions de santé, de prévention et de soutien à la parentalité en fonction des besoins repérés, des spécificités du territoire de Manosque et des priorités des différents schémas (enfance et service aux familles),
- assurer le suivi et le contrôle des lieux d'accueil des jeunes enfants,
- participer à l'élaboration des politiques départementales maternelles et infantiles.

Activités du poste

Encadrement :

- encadrement technique et hiérarchique des personnels de PMI,
- veiller à la réalisation des missions et à la gestion de l'unité PMI,
- participation aux instances territoriales et départementales,
- statistiques épidémiologiques et administratives,
- participation à la formation des internes en médecine générale.

Dans le domaine de la petite enfance

- consultations de médecine préventive et vaccinations pour les nourrissons et les enfants de moins de 6 ans,
- organisation des bilans de santé en écoles maternelles pour les enfants de 3-4 ans y compris synthèses, recueils d'informations épidémiologiques et statistiques,
- organisation du contrôle des lieux d'accueil de jeunes enfants (crèches collectives et familiales, haltes garderies, centres de loisirs),
- participation à la protection des mineurs en danger,
- coordination du suivi médical des enfants confiés à l'ASE.

Environnement du poste

Travail en équipe pluridisciplinaire au sein du service territorial d'action sociale de Manosque, notamment avec l'aide sociale à l'enfance et le service social polyvalent.

Relations avec le service central Enfance-famille-PMI

Travail en partenariat avec : Education nationale, hôpitaux et maternités, pédiatres et spécialistes, réseaux petite enfance, sages-femmes libérales....

Rattachement hiérarchique

Le chef de service territorial d'action sociale de Manosque

Nature du poste

Poste permanent à temps non complet 90%

Résidence administrative : Manosque

Le recours à un contractuel est possible sous réserve du constat infructueux du recrutement d'un fonctionnaire. Dans ce cas, l'agent recruté est engagé par un contrat à durée déterminée de 1 à 3 ans.

Contexte d'exercice

Travail en équipe pluridisciplinaire

Travail en équipe de cadres au sein du service territorial d'action sociale de Manosque et en lien avec les unités PMI des autres services territoriaux

Déplacements possibles

Compétences requises ou souhaitées

Diplôme de médecine

Expérience en PMI ou en pédiatrie ou suivi des nourrissons

Aptitude à l'encadrement

Sens du service public et des relations humaines

Capacité de travail en équipe

Dynamisme, rigueur, disponibilité, adaptabilité

Titulaire du permis B

Connaissances de base en informatique

Cette fiche de poste est susceptible d'évolution en fonction des nécessités de service.

Rémunération

Statutaire + RIFSEEP (groupe 2)

CNAS

Candidature avec CV à adresser à Madame la Présidente du Conseil départemental des Alpes de Haute-Provence - Direction des ressources humaines – sous couvert de votre supérieur hiérarchique en cas de candidature interne - date de clôture de réception des candidatures le 6 mars 2023.

Merci de rappeler les références suivantes : 2023/01/22